

| | |
|--|-----|
| Actualités | p1 |
| Retour sur la journée d'échanges "gestion des ripisylves" | |
| L'expérience d'un adhérent | p 2 |
| Commune de Saint-Hilaire-les-Courbes | |
| Découverte des richesses naturelles | p 2 |
| Les mégaphorbiaies | |
| Un peu de technique | p 3 |
| Quels modes de gestion pour les boisements de berges en contexte agricole? | |
| Agenda | p 4 |
| Petites annonces | p 4 |
| Nous contacter | p 4 |

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information

Journée Mondiale des
Zones Humides 2016
du 23 janvier au 29 février
(voir page 4)

Actualités

Retour sur la journée d'échanges "gestion des ripisylves" du 30 septembre 2015



Le 30 septembre dernier, les animateurs du Réseau Zones Humides ont organisé une journée d'échanges afin d'apporter aux gestionnaires ou propriétaires de boisements de berges un conseil technique précis pour leur entretien.

13 personnes, agriculteurs, techniciens de rivières, entreprise de génie-écologique, particuliers et techniciens agricoles, ont participé à cette journée. La matinée, en salle, avait pour but de rappeler les aspects réglementaires et les enjeux de l'entretien des ripisylves. L'après-midi, le groupe s'est réuni sur les parcelles de M. Guyonnet, agriculteur sur la commune de Sardent (23). Les principes de gestion évoqués au cours de la matinée ont été mis en pratique. Les participants se sont alors mis à l'épreuve du marquage des arbres et des branches à couper et des embâcles (accumulation de branchages dans le cours d'eau) à conserver ou non.

De la théorie à la pratique, ce fut une journée riche d'enseignements où chaque participant a partagé ses connaissances et retours d'expériences. C'est avec plus de sérénité que M. Guyonnet pourra maintenant mettre en œuvre les travaux d'entretien de ses ripisylves, situées sur les bords de la Leyrenne, affluent du Thaurion.

Télécharger le compte rendu de cette journée :

<http://www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html>

L'expérience d'un adhérent

Commune de Saint-Hilaire-les-Courbes (19)

Valorisation d'une zone humide dans le bourg de Saint-Hilaire-les-Courbes

En 2012, la Commune de Saint-Hilaire-les-Courbes a fait l'acquisition dans son bourg de 7,5 ha par préemption. Classés ensuite en Zone d'Aménagement Différé, l'objectif était de valoriser cet ensemble en conservant un paysage ouvert et en mettant en place un sentier de découverte. Il s'agit d'une zone pastorale abandonnée depuis les années 60 constituée de 5 ha de zones humides, dont une partie est aujourd'hui colonisée par des saules et autres ligneux.

Afin de bénéficier d'un accompagnement technique, la Commune a adhéré au Réseau Zones Humides par le biais d'une convention gratuite signée en 2014. Elle s'est également engagée à préserver du remblaiement une autre zone humide dont elle était déjà propriétaire en limite du bourg. Un diagnostic et un plan de gestion simplifié ont été réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels qui anime le réseau. Dans le même temps, l'un des élus municipaux et éleveur a mis en place un pâturage estival par quelques vaches sur la nouvelle zone humide. Quelques travaux de broyage ont été réalisés. Cela a permis jusque-là de maintenir les prairies humides encore ouvertes et de stopper la progression des ligneux.

A la suite des propositions et des multiples réunions ayant rassemblé la Commune, le Conservatoire, le Parc Naturel Régional de Millevaches et le CAUE*, des travaux de restauration sont prévus en vue de pérenniser le bon déroulement du pâturage, d'assurer une bonne conservation des milieux, du paysage et de la ressource en eau : ouverture de points de vue par bûcheronnage, pose de clôture, d'une passerelle et d'un abreuvoir. Les animateurs du Réseau Zones Humides, en lien avec le Parc, accompagnent actuellement la Commune dans le choix des itinéraires techniques, l'élaboration du marché public et la demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Région moyennant une participation communale. Dans un second temps, la valorisation pédo-touristique du site et du bourg est par ailleurs en cours de réflexion.

* Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement



Découverte des richesses naturelles

Les mégaphorbiaies

Les mégaphorbiaies sont des prairies hygrophiles de hautes herbes dominées par des plantes au feuillage important. Ces formations se développent sur un sol enrichi en nutriments qui autorise une production de biomasse végétale importante. Ces prairies de hautes herbes trouvent leurs conditions de développement optimales dans les fonds de vallées en situation héliophile mais peuvent subsister en lisières ombragées ou en clairières au sein des ripisylves. On les rencontre dans des sites où les sols présentent un battement de la nappe important. Généralement, les sols y sont riches en matière organique et soumis aux crues périodiques des cours d'eau.

Les mégaphorbiaies passent inaperçues au printemps où elles se confondent avec les prairies humides mais attirent l'œil en été au moment de la floraison de plantes aux feuillages luxuriants et aux inflorescences imposantes comme la reine des prés (*Filipendula ulmaria*), l'angélique des bois (*Angelica sylvestris*), la salicaire (*Lythrum salicaria*) ou l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*) indiquant un certain enrichissement du sol. Selon le niveau trophique, on distingue les communautés à reine des prés en conditions mésotrophes, des mégaphorbiaies eutrophes dont la diversité floristique est moindre et où dominent les espèces nitrophiles comme l'ortie dioïque (*Urtica dioica*) et le liseron des haies (*Calystegia sepium*).

L'intensification des pratiques humaines dans les vallées a fait régresser ces habitats en France et en Europe. On leur reconnaît un fort enjeu de conservation par la typicité de certaines espèces qui y vivent et par leur intérêt paysager. En termes de fonctionnalités, les mégaphorbiaies s'avèrent complémentaires des prairies humides pour de nombreux éléments de la faune (oiseaux et invertébrés notamment) puisque la floraison y est plus tardive, la hauteur de la végétation plus importante et les dérangements moindres.



Un peu de technique

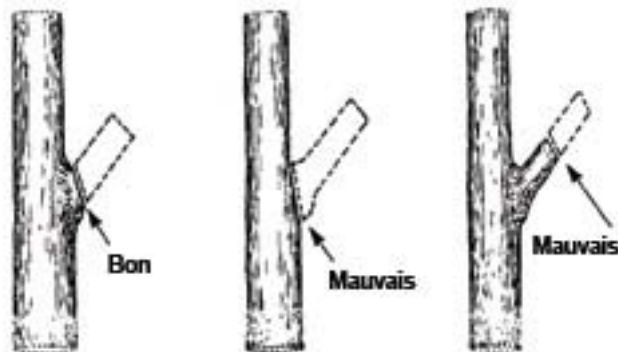
Quels modes de gestion pour les boisements de berges en contexte agricole?

Les ripisylves remplissent de nombreuses fonctionnalités tant économiques qu'écologiques. Elles permettent notamment de stabiliser les berges et de limiter les coûts de traitement des eaux par épuration naturelle des nitrates et des phosphates. Elles sont également un véritable refuge pour la biodiversité. Favorables à la faune piscicole, elles sont garantes de la pérennité de la pêche en cours d'eau sur le territoire. En Limousin, ces boisements sont bien souvent abandonnés ou entretenus de manière inadaptée (coupe à blanc, entretien à l'épaveuse...). Les bénéfices économiques et écologiques attendus ne sont alors plus rendus.

Bûcheronnage des arbres et branches à risques :

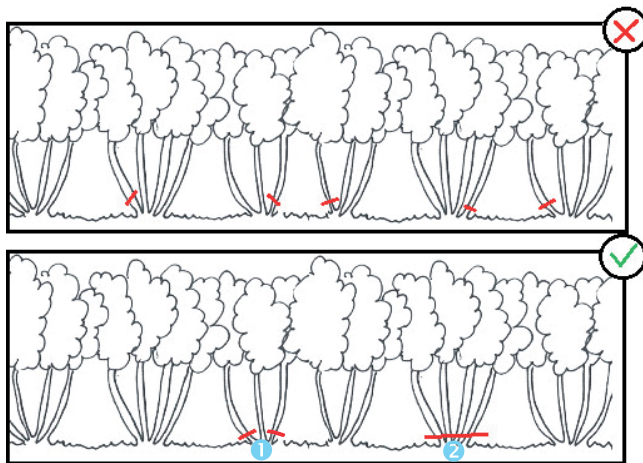
La chute des arbres et branches fortement penchées et/ou en surplomb du lit occasionne un risque de dégradation des berges et risque de favoriser la formation d'embâcles. Afin d'éviter ces dommages, ils devront être bucheronnés. Pour l'élagage, le bourrelet cicatriciel devra être conservé lors de la coupe. Ceci permet de favoriser la cicatrisation de l'arbre.

De par leur système racinaire traçant, les résineux favorisent l'incision du lit des cours d'eau. Ces derniers devront donc être coupés.



Gestion des cépées* :

- 1 Les cépées peuvent former des boisements uniformes en âge et en espèce. La sélection d'une tige d'avenir peut être faite afin de favoriser la diversification des classes d'âges.
- 2 Afin de limiter les risques de maladies, il est préférable de couper ponctuellement l'ensemble d'une cépée. Pour limiter le réchauffement de l'eau, ces coupes sont à privilégier sur les zones de radiers ou plats lotiques. Il est également important de limiter les coupes rases dans les méandres ou zones d'érosion potentielle.



Gestion des fourrés :

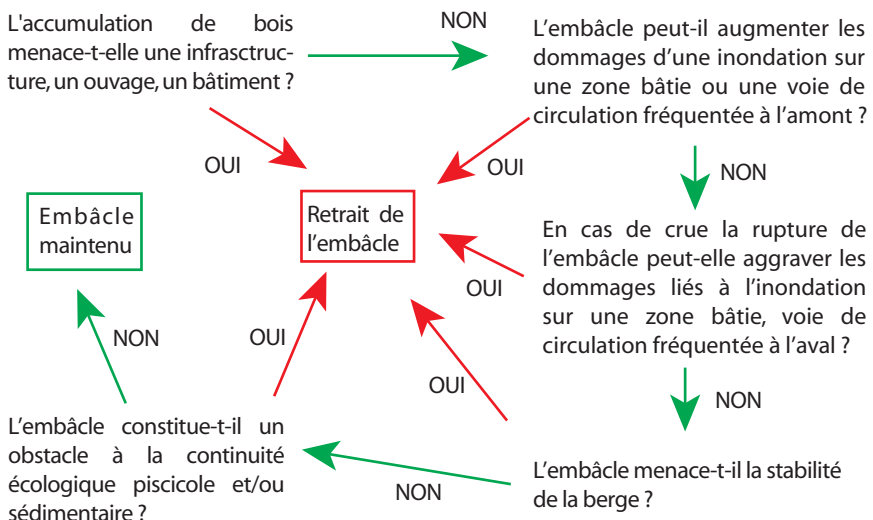
Les fourrés denses qui se développent en surplomb du lit ou qui limitent fortement l'apport de lumière peuvent être débroussaillés de manière sélective.

Les arbustes à baies constituent une source de nourriture importante pour l'avifaune en hiver. Il est donc important de les conserver sur le linéaire traité.

Gestion des embâcles

Les embâcles* jouent un rôle important dans la dynamique hydro-morphologique et écologique des cours d'eau. Ils contribuent à la formation de zones de sédimentation, à la dynamique de méandrage et constituent des caches pour les poissons.

Ces embâcles peuvent néanmoins devenir problématiques dans un contexte de bassin versant anthropisé.



Une approche à deux échelles :

Afin de définir les actions à mener pour l'entretien d'une ripisylve, il est important d'avoir une vision globale de son état de conservation. Pour mieux cerner les enjeux de votre ripisylve, n'hésitez pas à contacter le technicien de rivière de votre territoire : www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/

Période d'intervention :

La période idéale d'intervention s'étale de fin-août à fin-octobre. Durant la période hivernale, fin-octobre à mars, seul un entretien depuis les berges pourra être envisagé. L'accès au lit du cours d'eau sera alors à proscrire afin de ne pas perturber la reproduction de la Truite fario.

Vous trouverez un compte-rendu plus complet de cette journée d'échanges sur le site internet du CEN Limousin : www.conservatoirelimousin.com

*Cépée : Touffe de rejets sortant de la souche d'un arbre qui a été coupé.

*Embâcle : Les embâcles correspondent à une accumulation de matériaux (principalement bois) charrié par le cours d'eau.

Animations

21 novembre 2015

Chantier de bénévoles : Île de Chaillac (87)

Plantation et entretien de haies

Doit-on attendre qu'elles aient disparu pour nous en préoccuper ?

Les haies champêtres jouent divers rôles irremplaçables dans nos écosystèmes et dans nos paysages. Ce chantier d'automne sera l'occasion de compléter le réseau en cours d'établissement sur l'île de Chaillac et de voir où en sont celles plantées les années précédentes.

RV : 9h30 parking de l'île de Chaillac (87) (fin 16h30)

Organisateur : Guy Labidoire - glabidoire@conservatoirelimousin.com

Prévoir des bottes, des gants et le casse-croûte.

Journée Mondiale des Zones Humides 2016

Depuis plusieurs années, le Réseau Zones Humides en Limousin, animé par le CEN Limousin, s'investit pour la Journée Mondiale des Zones Humides en organisant diverses manifestations, comme les 1ères et 2èmes Rencontres du RZH et, en 2014, un calendrier avec une vingtaine d'animations organisées par le Conservatoire et 16 structures partenaires.

Pour 2016, le Réseau souhaite à nouveau communiquer et sensibiliser sur la préservation des zones humides en :

- organisant des animations, visites de fermes et de sites des membres du réseau, etc.

- proposant à nos partenaires de réunir l'ensemble des manifestations du Limousin afin de valoriser le travail de chacun et de mutualiser nos actions en faveur de ces milieux.

Toutes ces manifestations seront inscrites dans un calendrier commun à la grande Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes coordonné par le CEN Aquitaine.

Pour suivre la planification des Journées Mondiales des Zones Humides, ces animations devront se dérouler entre le 23 janvier et le 29 février 2016.

Si vous souhaitez organiser ou accueillir des manifestations, contactez le réseau avant le 25 novembre.

Adhésion de la Fédération de chasse Corrèze



Le Réseau Zones Humides (RZH) compte un nouveau partenaire au sein de ses adhérents. Le 20 mai 2015, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze (FDC19) a signé la convention d'adhésion au réseau pour une surface d'environ 5 ha, située au cœur du domaine de la Maison de la Chasse et de la Nature (Champagnac-la-Noaille, 19).

Selon les termes de l'adhésion, la FDC19 souhaite bénéficier d'un diagnostic hydro-écologique, en cours de réalisation, sur cet ensemble précité de parcelles majoritairement humides et être conseillée quant à leur gestion, leur entretien et leur valorisation écologique et touristique. Ceci devrait aboutir à des travaux de restauration et d'aménagement dès le début de l'année prochaine, en période favorable.

Le domaine étant ouvert au public, les actions entreprises seront visibles par tous via le sentier pédagogique existant. Des sorties ou animations seront probablement proposées lors de la phase de réalisation et après travaux.

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Petites annonces

Le pôle viandes locales

Prévu pour fin 2016 sur la commune de Masbaraud-Mérignat (23), le pôle viandes locales est une plateforme multiservices innovante qui permet l'abattage, la maturation, la découpe, la transformation froide et chaude, le stockage surgelé et l'expédition de viande sur un même site. Cet outil est une SAS qui regroupe plus de cinquante éleveurs de la montagne limousine. L'objectif est de constituer un outil structurant pour la filière courte et locale.

L'utilisation du pôle viandes locales est réservée à ses actionnaires. Les statuts de la SAS ont été pensés pour que chacun d'entre eux puisse participer avec les salariés à la valorisation de leurs produits, gérer la maturation de leur viande... Ils restent ainsi maîtres de leur viande. Le pôle ne fait pas de commercialisation des produits, les actionnaires gardent ainsi leur clientèle et le rapport de confiance éleveur-consommateur.

Si vous souhaitez intégrer la démarche et devenir actionnaire, vous pouvez contacter Guillaume Betton (PDG) au 06.30.67.08.73 et, pour plus de renseignements, consulter le site internet :

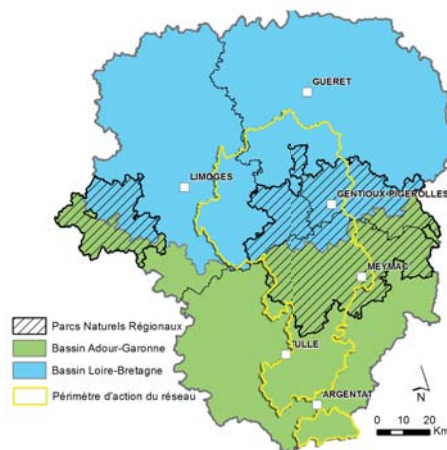
<http://www.poleviandeslocales.fr/>

2èmes rencontres du Réseau Zones Humides 7 février 2015.

Le compte-rendu est disponible à cette adresse :

<http://www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html>

Des animateurs à votre service !



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Nicolas Lhéritier - 05 55 69 57 60

au Syndicat mixte Monts et Barrages à Bujaleuf

nlheritier@conservatoirelimousin.com

Maiwenn Saint-Léger - 05 55 46 09 83

à l'antenne plateau de Millevaches à Saint-Merd-les-Oussines

msaintleger@conservatoirelimousin.com

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence

orasclé@conservatoirelimousin.com

Matthieu Buis - 05 55 03 98 23

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence

mbuis@conservatoirelimousin.com

Rédaction : M. Buis, E. Hennequin, N. Lhéritier, O. Rasclé, M. Saint-Léger
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.